

CHAMP D'APPRENTISSAGE n° 2 : « Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains »

APSA

KAYAK (CAP)



Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants.

- AFLP 1 : Planifier et conduire un déplacement adapté à ses ressources pour effectuer le trajet prévu dans sa totalité ; le cas échéant, savoir renoncer.
- AFLP 2 : Utiliser des techniques efficaces pour adapter son déplacement aux caractéristiques du milieu.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'activité KAYAK, support de l'évaluation.

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'enseignant parmi les 4 suivants.

- AFLP 3 : Sélectionner des informations utiles pour planifier son itinéraire et l'adapter éventuellement en cours de déplacement.
- AFLP 4 : S'impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon fonctionnement d'une activité de pleine nature.
- AFLP 5 : Contrôler ses émotions pour accepter de s'engager dans un environnement partiellement connu.
- AFLP 6 : Se préparer, connaître les risques, respecter la réglementation et appliquer les procédures d'urgence à mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique pour s'y engager en sécurité.

Modalités

En fin de formation, le candidat choisit de répartir les 8 points entre les deux AFLP retenus par l'enseignant avant la situation d'évaluation (avec un minimum de 2 points pour un AFLP).

Trois choix sont possibles : 4-4 / 6-2 / 2-6. La répartition choisie doit être annoncée par l'élève au cours des premières séances de la séquence, avant la situation d'évaluation.

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP **retenus par l'enseignant** parmi les 4 suivants. En fin de formation, le candidat choisit de répartir les 8 points entre les deux AFLP retenus avant la situation d'évaluation (avec un minimum de 2 points pour un AFLP). Trois choix sont possibles : 4-4 / 6-2 / 2-6. La répartition choisie doit être annoncée par l'élève au cours des premières séances de la séquence, avant la situation d'évaluation.

AFLP 3	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
	Sélectionner des informations utiles pour planifier son itinéraire et l'adapter éventuellement en cours de déplacement.	<ul style="list-style-type: none"> L'élève emprunte un itinéraire improvisé, inadapté, ne se soucie aucunement des difficultés éventuelles rencontrées 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève témoigne d'une lecture globale du milieu, les difficultés éventuelles s'affichant au fur et à mesure du parcours ne remettent pas en cause le projet initial de l'élève qui poursuit son projet. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève fait preuve d'une lecture et analyse signifiante du milieu, son projet prend en compte son niveau de ressources et les contraintes du milieu. L'élève adapte son projet en réaction à court terme.

AFLP 4	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
	S'impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon fonctionnement d'une activité de pleine nature.	<ul style="list-style-type: none"> L'élève ne s'implique pas ou très peu dans l'organisation matérielle et sécuritaire de la séance L'élève ne s'implique pas ou peu dans les rôles d'accompagnateur, de juge ou autre mis en œuvre dans les leçons 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève s'implique parfois dans l'organisation matérielle et sécuritaire de la séance uniquement sur sollicitation de l'enseignant L'élève s'implique de façon irrégulière dans les rôles sociaux et uniquement à la demande de l'enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève s'implique régulièrement dans l'organisation matérielle et sécuritaire de la séance L'élève s'implique régulièrement dans les rôles sociaux en suivant les recommandations de l'enseignant

AFLP 5	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
	<p>Contrôler ses émotions pour accepter de s'engager dans un environnement partiellement connu.</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'élève contrôle ses émotions uniquement dans des contextes facilitants L'élève est en situation de « panique » dès qu'il sort du contexte facilitant. Entre en situation d'évitement. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève contrôle ses émotions dans des contextes connus L'élève perd ses moyens et tout contrôle de soi dès lors qu'un imprévu arrive 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève contrôle régulièrement ses émotions dans différents contextes partiellement connus L'élève fait preuve de concentration, de persévérance et d'acceptation de la difficulté dès lors qu'elle se présente.

AFLP 6	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
	<p>Se préparer, connaître les risques, respecter la réglementation et appliquer les procédures d'urgence à mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique pour s'y engager en sécurité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Les critères de sécurité relatifs au protocole de sécurité ne sont pas respectés : <ul style="list-style-type: none"> → Point météo (vigilances ...) → Sens du vent et dérive → Etat du Matériel (gilet, kayak ...) → Règles de navigation sur le parcours → Professeurs référents → Signaler une difficulté ... 	<ul style="list-style-type: none"> Les critères de sécurité relatifs au protocole de sécurité sont respectés de façon intermittente 	<ul style="list-style-type: none"> Les critères de sécurité relatifs au protocole de sécurité sont systématiquement respectés

Au cours de la séquence dans les échanges avec les élèves et lors des phases de verbalisation, l'enseignant identifie le degré atteint par l'élève sur ce registre de compétence afférent à la connaissance culturelle de l'activité support et à la capacité à la verbaliser.

Principe d'élaboration de l'épreuve ADAPTEE CCF de KAYAK

- Différentes situations de handicap (SDH) peuvent être observées au sein de chaque établissement, chacune nécessite une adaptation particulière.
- L'objectif affiché est clair : Eviter toute inaptitude totale et permettre aux élèves en situation de handicap reconnu de bénéficier d'une pratique aménagée et adaptée, facteur d'équilibre, de bien-être et d'inclusion sociale.
- Pour chaque adaptation, le professeur responsable de la classe, en accord avec l'élève, ses parents, le médecin traitant et l'infirmière de l'établissement propose un projet d'enseignement adapté pour l'élève dispensé temporairement ou partiellement.

<ul style="list-style-type: none"> • Cas n°1 : L'élève est apte partiellement et pratique la même activité que ses camarades et est <u>évalué dans les mêmes conditions que ses camarades.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Cas n°2 : L'élève est apte partiellement et pratique la même activité. <u>Certaines conditions de la pratique sont aménagées</u> afin de lui rendre certaines tâches plus accessibles et en cohérence avec les consignes médicales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cas n°3 : L'élève ne peut pas pratiquer l'activité proposée. Les tâches motrices proposées lui sont inaccessibles.
Asthmatique sévère	Obésité Dyspraxique Mal-voyant	Membres supérieurs ou inférieurs immobilisés Fauteuil roulant sans possibilité d'utiliser les membres supérieurs
PROTOCOLE	PROTOCOLE	PROTOCOLE
<ul style="list-style-type: none"> • Pratique normale • Parcours raccourcis, pas de chronométrage • Temps de récupération autorisés sur le parcours • Être attentif à la qualité de l'air pour ces élèves en particulier (brume de sable notamment) • Ventoline ou autre traitement à disposition obligatoirement 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariat sur un kayak double avec un élève partenaire de meilleur niveau capable d'accompagner l'élève en situation de handicap. Cet élève partenaire n'est pas noté. • Temps de récupération autorisés sur le parcours 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de possibilité d'évaluation sur cette APSA
AMENAGEMENT	AMENAGEMENT (Au choix)	AMENAGEMENT
<ul style="list-style-type: none"> • R.A.S 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève en SDH se place à l'avant du kayak dans un premier temps, puis peut passer au poste 2 (arrière) s'il se sent apte à guider l'embarcation. • Possibilité de pratiquer avec l'enseignant • Kayak stable et autovideur uniquement 	<ul style="list-style-type: none"> • R.A.S
<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 1/2 : IDEM / 12 pts (7 + 5 pts) 	<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 1/2 : IDEM / 12 pts (7 + 5 pts) 	<ul style="list-style-type: none"> • AFLP1/2 : R.A.S
<ul style="list-style-type: none"> • AFLP3-AFLP4-AFLP5-AFLP6 : IDEM / 8 pts 	<ul style="list-style-type: none"> • AFLP3-AFLP4-AFLP5-AFLP6 : IDEM / 8 pts avec poids relatif dans l'évaluation au choix de l'élève : 4/4 ou 2/6 ou 6/2 	<ul style="list-style-type: none"> • AFLP 3/4/5/6 : R.A.S